

JOURNÉE D'AUTOMNE 2025

Introduction : les 30 ans de l'Artias

Amanda Ioset, secrétaire général

Bonjour et bienvenue à toutes et tous à cette journée d'automne. Je me réjouis de partager ce moment avec vous et avec les oratrices et orateurs de grande qualité qui vont nous accompagner tout au long de la journée.

Aujourd'hui, nous célébrons donc les 30 ans de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, l'Artias, une organisation qui est connue par les acteurs et les actrices de l'action sociale de Suisse latine, mais qu'on a parfois du mal à définir, dont on ne sait pas toujours exactement ce qu'elle est ou « ce qu'elle fait ».

Pour « marquer le coup » de ces 30 ans et pour mieux comprendre ce qu'est et ce que fait l'Artias, nous nous sommes lancés, l'année dernière, dans un travail de recherche historique sur l'Artias et ses prédecesseurs. A cette fin, nous avons engagé une historienne, Chiara Boraschi, qui s'est plongée dans les archives de notre association et des associations qui l'ont précédée. Chiara a aussi rencontré une dizaine de personnes qui ont participé à la vie de l'Artias et que je remercie pour le temps qu'elles ont accordé à notre historienne : Pierre Ammann, Simon Darioli, Céline Erard, Raffaele Fasano, Martine Kurth, Jean-Noël Maillard, Michel Nicolet, Christine Panchaud et Jean-Claude Simonet, un grand merci à vous.

La démarche a été accompagnée par deux spécialistes de la politique sociale suisse auxquels j'adresse également de chaleureux remerciements : Carola Togni de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, et Jean-Michel Bonvin, de l'Université de Genève.

Nous aurons le plaisir de vernir aujourd'hui le livre issu de ce travail de recherche et dont vous recevrez chacun un exemplaire pendant la pause de midi.

J'aimerais introduire cette journée en partageant avec vous quelques éléments de cette histoire, en la situant dans une perspective large, c'est-à-dire en suivant l'évolution historique de l'État social suisse et le regard porté sur la pauvreté, puis en réfléchissant, dans ce contexte, au rôle spécifique joué par une organisation comme l'Artias, mais aussi par ses prédecesseurs.

À première vue, 30^e anniversaire, on pourrait croire que tout commence en 1995.

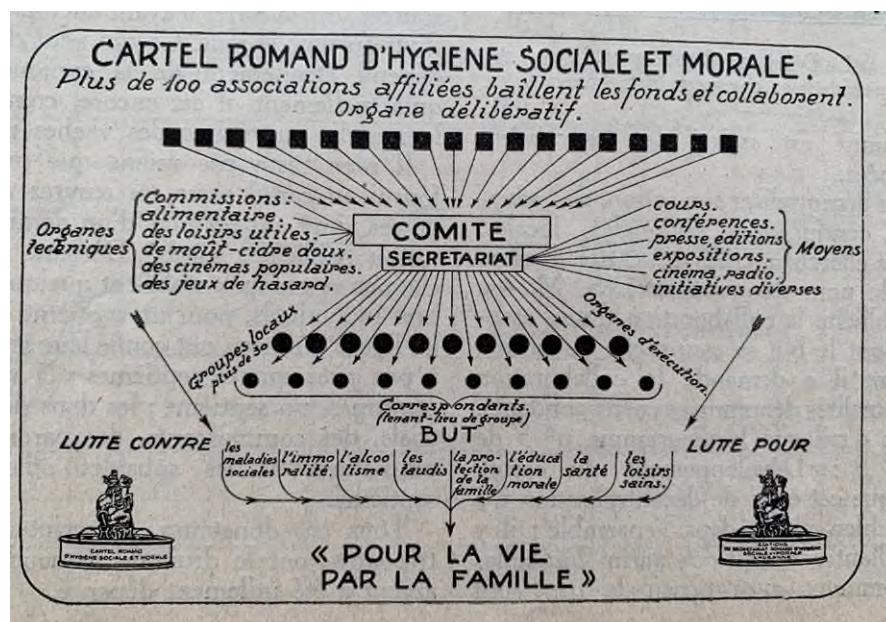
En réalité, l'histoire commence bien plus tôt – un siècle plus tôt.

Le premier temps : Début du 20^e siècle. Dans une Suisse qui a connu et qui connaît d'importantes mutations liées à l'industrialisation, à la croissance urbaine et à l'augmentation de la population, de nouvelles formes de pauvreté et de détresse sociale font leur apparition.

Les liens de solidarité traditionnels, centrés sur la famille et le village, ne parviennent plus à contenir les conséquences de la misère et de la pauvreté qui se diffusent dans les quartiers populaires des villes en expansion.

La famille et la morale sont brandies comme remparts. À cette époque, on ne parle pas de "bénéficiaires", mais de "déviants", "inadaptés", "immoraux".

Dans ce contexte, en 1918, des associations engagées dans ce qu'on appelait alors la « lutte contre l'immoralité » se regrouperont pour former le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, lointain ancêtre de l'Artias.



Le paradigme dominant est alors clair :

- La pauvreté est interprétée sous l'angle moral et individuel : alcool, prostitution, déviance, manque de discipline.
- Les réponses sont éducatives et correctives : apprentissage de la tenue du ménage, tempérance, propreté, responsabilité.

D'un côté donc, un jugement moral fort, mais aussi petit à petit la détection de facteurs sociaux collectifs et l'émergence d'un travail social qui se professionnalise.

Rappelons qu'à ce moment-là, en Suisse, ce qu'on appelle l'assistance publique revient en règle générale aux communes et que de nombreuses tâches sont prises en charge par des acteurs privés tels des Églises, des œuvres charitables, des caisses de secours de coopérative ou de syndicats.

Le deuxième temps est celui du développement de l'État social de l'après-guerre et de son système d'assurances sociales. Par la création de l'AVS, de l'AI, puis des autres assurances sociales, une nouvelle conception s'impose :

La pauvreté n'est plus un défaut individuel, mais un risque social.

Ce changement est capital, car on passe de la charité à la politique publique, du bénévolat à la profession, d'un vocabulaire qui parle d'« assisté » à « assuré » ou « bénéficiaire » d'une prestation qui découle d'un droit.

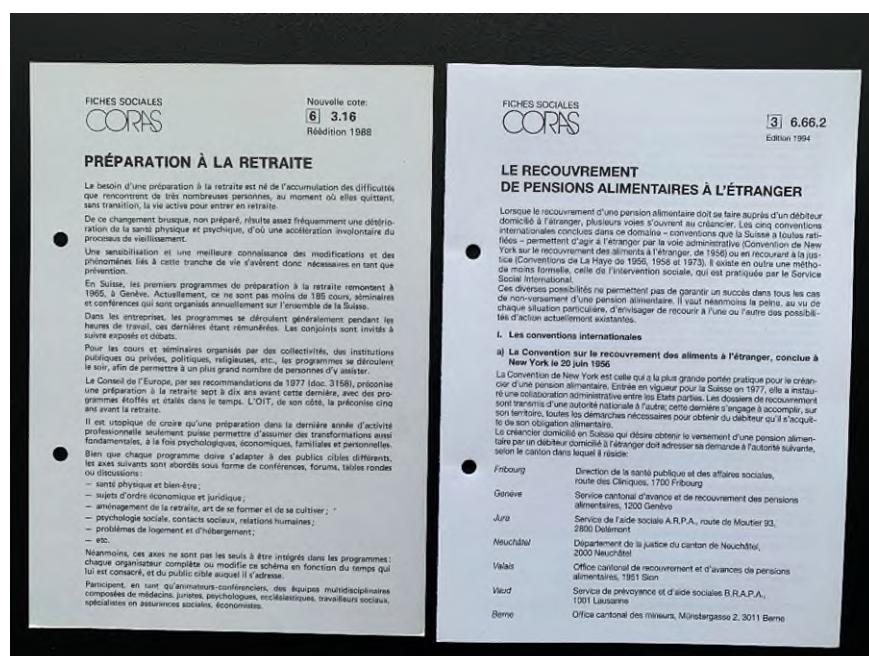
Le travail social devient un domaine expert, codifié, institutionnel.

Les réseaux se renforcent, les pratiques se stabilisent, la formation s'organise.

Dans ce contexte, les structures de coordination prennent une importance stratégique : pour intervenir, il faut comprendre un système de plus en plus complexe, il faut documenter et comparer. Ainsi, le Cartel romand abandonnera petit à petit la notion de « moralité » pour se diriger vers une mission d'information sociale, puis cédera sa place, en 1980, à la Conférence romande de l'action sociale, la CORAS, qui réunit plusieurs dizaines d'associations romandes et tessinoises. Son but sera « la coordination de l'information sociale en Suisse romande et la liaison avec la Suisse alémanique », ceci afin « d'améliorer l'efficacité de l'action sociale et d'économiser ses forces ».

La CORAS aura notamment les activités suivantes :

- ➔ Organisation des rencontres sociales romandes et tessinoises ;
- ➔ La publication de fiches sociales (ancêtre du Guide social romand) ;
- ➔ La publication de la Revue Social.



Un troisième temps commence avec les années 1990. Un nouveau cycle politique s'ouvre. La croissance des dépenses sociales est contestée, le langage se transforme. On commence à parler de frais, de charges, d'incitations. Les assurés ou les bénéficiaires doivent être « réinsérés ». C'est le début du paradigme de l'activation, qui se traduira par différentes révisions dans l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité mais aussi l'aide sociale.

C'est dans ce moment de tensions qu'apparaît l'Artias. Ce n'est pas un hasard mais une réponse structurelle à une reconfiguration dans le domaine de l'action sociale. En 1993, le Groupement romand des affaires sociales (GRAS) est créé, dans le but de discuter entre canton des questions de politiques sociales. Les chefs de service de l'action sociale disposent donc d'un organisme propre. Les communes et les organisations privées, elles, ne font pas partie du GRAS, et ont aussi besoin d'un lieu d'échange, de formation, d'information. Cette nouvelle configuration incitera la CORAS et un autre organisme, le Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée (GRIAPP) à fusionner pour donner naissance à l'Artias, avec trois axes :

1. **La veille et la documentation** : maîtriser la complexité normative, législative et professionnelle.
2. **La circulation de l'information** : éviter l'isolement institutionnel, réduire les asymétries de connaissance entre cantons et acteurs.
3. **La construction d'espaces de délibération** : offrir un espace où les acteurs peuvent réfléchir.

Au fil du temps, d'héritière d'organisme agrégeant des organisations particulières, l'Artias deviendra une entité intercantonale commune à la Suisse latine, avant-poste de l'action sociale et productrice d'un patrimoine partagé.

Ce patrimoine, quel est-il ?

- ➔ L'Artias reprendre les fiches sociales, puis les transforme en Guide social romand.
- ➔ Elle invente les dossiers du mois, qui permettent de partager des expériences et de réfléchir en-dehors du cadre.
- ➔ Elle mène un travail de veille juridique et législatives qui permet d'anticiper les évolutions.
- ➔ Elle documente les politiques sociales, fait connaître les expériences cantonales.
- ➔ Elle fait le lien avec les organismes nationaux, en particulier la CSIAS.
- ➔ Elle offre un espace où organismes publics et privés peuvent dialoguer.
- ➔ Elle créé des espaces de parole – par exemple les journées d'automne – où l'on peut réfléchir sans être sommé de produire une action immédiate.
- ➔ Elle explore de nouvelles pistes, comme elle l'a fait en donnant la parole à 60 bénéficiaires de l'aide sociale entre 2018 et 2020, et comme elle le fait actuellement en cherchant à mettre en œuvre des logiques de travail social collectif dans l'aide sociale.

Qu'en est-il de l'avenir ? Aujourd'hui, sans revenir à 1918, notre société est aussi traversée par des mutations d'une même ampleur.

Les mesures d'activation rencontrent des limites.

Les protections traditionnelles du salarial s'effritent.

Le chômage devient une constante.

Les parcours deviennent discontinus. Les modes de vie se transforment.

Sans parler des nombreuses questions découlant des bouleversements technologiques.

Dans ce contexte plein d'incertitudes, l'Artias n'est pas seulement l'aboutissement d'une histoire, elle est **un outil collectif** pour affronter le nouveau chapitre qui nous attend.

Cet outil collectif, c'est un patrimoine commun, qui appartient aux professionnels, aux cadres, aux services sociaux publics et privés, aux chercheurs et chercheuses, aux bénéficiaires de l'action sociale latine. Une multitude d'acteurs qui comprennent qu'il n'y a pas de société sans solidarité, qui comprennent que l'action sociale d'aujourd'hui est l'héritière d'un siècle de tâtonnements et de pratiques parfois injustes, mais qui peuvent dire également que faire société, ce n'est pas moraliser, ce n'est pas punir, ce n'est pas isoler, mais que faire société c'est relier. Et ce lien, l'action sociale et le travail social seront plus que jamais appelé à le tenir, dans un monde incertain, mouvant et fragmenté.

Merci pour votre attention. Je vous souhaite une belle journée, riche en échanges et en réflexions.

Amanda loset, secrétaire générale.

27.11.2025



IMPRESSIONUM ARTIAS

Publication

Uniquement en ligne

Accès libre

Reproduction autorisée en citant la source

Mise en page et gestion web

Sonia Frison

Rédaction

Amanda loset

Editrice

Artias

Association romande et tessinoise
des institutions d'action sociale

Rue des Pêcheurs 8

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 20 66

info@artias.ch

www.artias.ch

www.guidesocial.ch

[LinkedIn](#)